

Vers un enseignement secondaire de masse (1985-2001)

*Paul Esquieu, Pascale Poulet-Coulibando**

La démocratisation de l'enseignement secondaire, menée de manière volontaire par l'Éducation nationale depuis le milieu des années quatre-vingt, a eu des résultats significatifs. Ainsi, en 2001, 70 % des jeunes générations vont jusqu'en classe terminale contre 35 % en 1985, et 38 % d'entre elles sortent de formation initiale avec un diplôme de l'enseignement supérieur contre 15 % en 1980. Ces progrès reposent sur une généralisation du premier cycle — 97 % des jeunes générations atteignent désormais une classe de troisième — amplifiée de 1985 à 1990 par des passages plus fréquents en seconds cycles généraux et technologiques, qui ont connu alors un afflux considérable d'élèves. Ces tendances se sont infléchies à partir de 1993-1994, avec un repli des poursuites d'études générales, accentué par l'évolution démographique, suivi par un tassement des progrès de la scolarisation dans le supérieur, maintenant sensible parmi les étudiants les plus jeunes.

Entre 1975 et 1985, l'instauration du collège unique n'avait pas provoqué de modifications sensibles de l'orientation des collégiens. En revanche, les quinze dernières années ont

été marquées par de profonds changements. Au milieu des années quatre-vingt, l'objectif d'amener 80 % des jeunes générations jusqu'au terme de l'enseignement secondaire à l'horizon de 2000 avait pour

ambition d'élever sensiblement le niveau de qualification des jeunes et ainsi de mieux les préparer aux mutations économiques, dans un contexte où ils étaient particulièrement touchés par le chômage à la

* Paul Esquieu et Pascale Poulet-Coulibando font partie de la direction de la Programmation et du Développement du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

2 Éducation, formation

sortie de leur formation. Cet objectif ouvre une période de transformation majeure et soudaine des flux d'orientation.

Depuis 1985, de profonds progrès de scolarisation

L'institution scolaire amorce alors une politique « volontariste » d'ouverture des seconds cycles, généraux, technologiques et professionnels (*encadré 1*). Les résultats en sont manifestes : en 2001, 70 % des jeunes générations vont jusqu'en classe terminale et accèdent ainsi au niveau du baccalauréat, contre seulement 35 % vers 1985 (*encadré 2*). Si l'objectif

initial, réaffirmé et précisé par la loi d'orientation de 1989, n'a pas été totalement atteint, les changements intervenus sont de très forte ampleur : ils ont conduit au doublement de l'accès en classes de terminale. L'autre objectif central développé par la loi d'orientation de 1989, la réduction des sorties de l'école sans qualification, a été atteint, avec une diminution depuis 1985 de près de moitié de la proportion de jeunes concernés.

Ces progrès, qui semblent marquer une pause depuis 1994, ont eu de profondes répercussions sur le niveau d'études de la population française. Ainsi, au dernier recensement de population de mars 1999, 30 % des personnes d'au moins 25 ans ont

déclaré être titulaires du baccalauréat, contre 22 % en 1990 et 13 % en 1975. Les informations annuelles fournies par les enquêtes Emploi de l'Insee confirment l'élévation du niveau de formation atteint par les différentes générations au terme de leurs études. Près de 38 % des jeunes sortent aujourd'hui de formation initiale en étant diplômés de l'enseignement supérieur et moins de 8 % sans aucune qualification. En 1980, ces deux groupes étaient d'importance à peu près équivalente (15 %) (*figure 1*). Cette élévation du niveau de formation a été particulièrement favorable aux jeunes femmes. En mars 2001, 38 % des femmes âgées de 25 à 29 ans et qui ne poursuivent plus d'études déclarent posséder un diplôme de l'enseignement supérieur contre 15 % vingt ans auparavant. Pour les hommes de cet âge, cette proportion s'élève à 32 % en mars 2001, contre 12 %.

Ces progrès ont permis à la France de rattraper une partie de son retard sur les autres pays développés. En considérant la part de la population ayant au moins atteint le niveau des deuxièmes cycles de l'enseignement secondaire (indicateur retenu par l'OCDE dans ses Regards sur l'éducation), la progression française en l'espace de trente ans, mise en évidence en comparant les jeunes de 25-34 ans à leurs aînés de 55-64 ans, est particulièrement forte, même si elle ne lui permet pas de rejoindre les pays les plus avancés (*figure 2*). Le sens exact des calculs des différents pays reste toutefois incertain. En France, ce calcul porte sur la population déclarant posséder un diplôme du second cycle, c'est-à-dire un CAP, un BEP ou un baccalauréat, ce qui ne correspond pas exactement à la notion interministérielle de

Encadré 1

Les principales mesures depuis 1985

Les principales mesures relatives au déroulement et à l'organisation des cycles secondaires depuis 1985 sont les suivantes :

- Création du *baccalauréat professionnel* et disparition du CAP post cinquième au profit des nouvelles classes technologiques (la voie professionnelle scolaire étant ainsi tirée vers le haut et pouvant conduire aux niveaux IV de formation) ;
- En 1987, le « *plan pour l'avenir de l'Éducation nationale* » présenté par le ministre René Monory trace des perspectives à l'horizon 2000 en matière de scolarisation et de départs et recrutements d'enseignants ;
- *Réforme de 1987 de l'apprentissage* qui peut désormais préparer aux diplômes professionnels de tous niveaux, suivant en cela une évolution comparable à celle de la voie scolaire ;
- *La loi d'orientation de juillet 1989* réaffirme d'abord l'objectif d'amener 80 % d'une génération

au niveau du baccalauréat et de ne plus laisser sortir de jeunes sans qualification du système éducatif. Elle s'attache aussi à l'organisation des enseignements, désormais structurés en « cycles » et à celle des établissements (qui doivent élaborer des projets pédagogiques spécifiques), ainsi qu'au recrutement et à la formation des enseignants (création des IUFM, annonce d'un plan pluriannuel de recrutement) ;

● *Rénovation pédagogique du lycée* : à partir de la rentrée 1992, la classe de seconde, déjà indifférenciée depuis le début des années quatre-vingt, devient un cycle de détermination, préparant l'orientation dans les nouvelles séries générales et technologiques de première, visant un profil plus marqué des lycéens qui les fréquentent ;

● *Réforme du collège en 1996* : mise en place des trois cycles, s'assurer des acquis scolaires dès l'entrée en sixième, pratique d'un soutien plus individualisé et généralisation effective de l'accès en classe de troisième générale.

« qualification ». S'agissant de progrès enregistrés depuis le début des années quatre-vingt sont

plus nets pour les jeunes femmes : en mars 2001, 79 % des femmes de 25 à 29 ans déclarent posséder au moins un diplôme du second cycle, contre 50 % vingt ans plus tôt ; en comparaison, les jeunes hommes d'aujourd'hui ne devancent ceux de 1981 que de 18 points (78 % contre 60 %).

Les transformations intervenues dans l'enseignement secondaire semblent d'autant plus avoir répondu à une volonté explicite, notamment de l'institution scolaire, que les conditions actuelles de scolarisation sont proches de ce qui était envisagé dès 1987, dans le cadre du « plan Monory » (encadré 2). L'accès aux classes de terminale atteint aujourd'hui 70 % contre 74 % prévu par le plan. Toutefois, 62 % des jeunes obtiennent le baccalauréat (figure 3)

Encadré 2

Définitions relatives au baccalauréat

Il convient de ne pas confondre ces trois indicateurs :

● **Taux de réussite au baccalauréat** : il s'agit de la proportion des admis par rapport au nombre de présentés (78,8 % en juin 2001).

● **Proportion d'une classe d'âge titulaire du baccalauréat** : il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de jeunes qui obtiendraient le baccalauréat à chaque âge comme l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces

taux. Les âges pris en compte sont les suivants : de 17 à 23 ans pour les séries générales et technologiques et de 18 à 24 ans pour les séries professionnelles, la scolarité étant décalée d'un an pour celles-ci.

● **Proportion d'une classe d'âge qui accède au niveau du baccalauréat** : il s'agit de la proportion d'entrées en dernière année d'une formation préparant à un baccalauréat ou à un diplôme du même niveau dans une génération fictive de jeunes (69,5 % en 2000-2001) ; c'est ce dernier indicateur qui est mentionné dans la loi d'orientation n°89-486 du 10 juillet 1989 (encadré 1).

Figure 1 - Les sortants de formation initiale : davantage diplômés que par le passé

	1977-1978 ¹	1982-1983 ¹	1987-1988 ¹	1992-1993 ¹	1997-1998 ¹	1999-2000 ¹
Licence, maîtrise, doctorat ou diplôme de grande école	53 000	51 000	72 000	101 000	151 000	157 000
DUT/BTS ²	24 000	37 000	57 000	75 000	94 000	90 000
Diplômes paramédicaux et sociaux ²	26 000	21 000	14 000	17 000	19 000	18 000
Diplôme d'études universitaires générales (DEUG)	13 000	15 000	13 000	13 000	19 000	15 000
Total diplômés de l'enseignement supérieur	116 000	124 000	156 000	206 000	283 000	280 000
Baccalauréat général, Brevet supérieur	70 000	62 000	52 000	61 000	83 000	82 000
Baccalauréats techniques et professionnels	36 000	40 000	42 000	82 000	98 000	95 000
CAP/BEP, équivalents et autres diplômes professionnels	221 000			142 000	134 000	147 000
Total diplômés des seconds cycles secondaires	327 000			285 000	315 000	324 000
Brevet seul	88 000	524 000 ³	430 000 ³	60 000	48 000	61 000
Aucun diplôme (ou CEP)	207 000			112 000	105 000	98 000
Au mieux le Brevet	295 000			172 000	153 000	159 000
dont Sortants de niveau CAP (niveau V)				105 000	96 000	101 000
Sortants sans qualification (niveau VI-Vbis)				67 000	57 000	58 000
Ensemble des Sortants de formation initiale	738 000			663 000	751 000	763 000
Primosortants (estimation sur sources scolaires)		750 000	680 000	656 000	784 000	779 000

1. Pour plus de représentativité statistique, ces données sont des moyennes observées sur deux cohortes consécutives. Le flux de sortants de « 1999-2000 » est la demi-somme des effectifs sortis de formation initiale en 1999 puis en 2000.

2. Quelques diplômes d'écoles techniques sont répertoriés avec les diplômes paramédicaux et sociaux durant les années soixante-dix. En revanche, ils figurent avec les DUT/BTS depuis 1982.

3. Les apprentis n'étant pas interrogés sur la fin de leurs études par les enquêtes Emploi de l'Insee de 1982 à 1989 (ni sur le moment de leur départ du collège, ni sur celui de la fin de leur apprentissage), celles-ci ne fournissent pas d'indication sur les diplômes de sortie en deçà du baccalauréat.

Sources : DPD, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche à partir des enquêtes Emploi de l'Insee (1975-2001) et des recensements d'inscrits.

2 Éducation, formation

contre un objectif de seulement 58 %, leur réussite à l'examen ayant fortement augmenté entre-temps. Leur répartition selon

les trois grandes filières - générale, technologique et professionnelle - est pratiquement conforme aux prévisions (figure 4).

La quasi-totalité des jeunes générations effectuent un premier cycle complet

Durant la seconde moitié des années quatre-vingt, l'extinction des classes « préprofessionnelles » du premier cycle (classes préprofessionnelles de niveau et classes préparatoires à l'apprentissage notamment) et le développement des classes de quatrième et troisième technologiques sont venus concrétiser la suppression du palier d'orientation de fin de cinquième, permettant à davantage de jeunes de terminer leur premier cycle. Héritières des classes de fin d'études du primaire, les classes préprofessionnelles laissaient peu de possibilités de poursuites d'études ; elles étaient aussi réputées particulièrement difficiles par les enseignants. L'éviction de nombreux élèves de l'enseignement général dès le milieu du collège plaçait la France parmi les pays pratiquant les modes de sélection les plus précoces. Aujourd'hui, c'est l'immense majorité des jeunes générations (près de 97 % - figure 5) qui atteignent le terme d'un premier cycle, c'est-à-dire une classe de troisième, qu'elle soit générale, d'insertion, technologique ou relevant de l'enseignement adapté (SEGPA).

Si ce mouvement de généralisation de l'accès en troisième est plus manifeste à la fin des années quatre-vingt, l'instauration des nouveaux cycles au collège a permis récemment de résorber un peu plus les filières du premier cycle, de sorte que les jeunes aient au moins les mêmes possibilités de parcours ultérieur (sinon les mêmes chances). L'extension de l'accès en troisième générale marque ainsi, après un quart de siècle, une sorte d'accomplissement du

Figure 2 - Part de la population ayant atteint au moins le deuxième cycle du secondaire dans différents pays (1999)

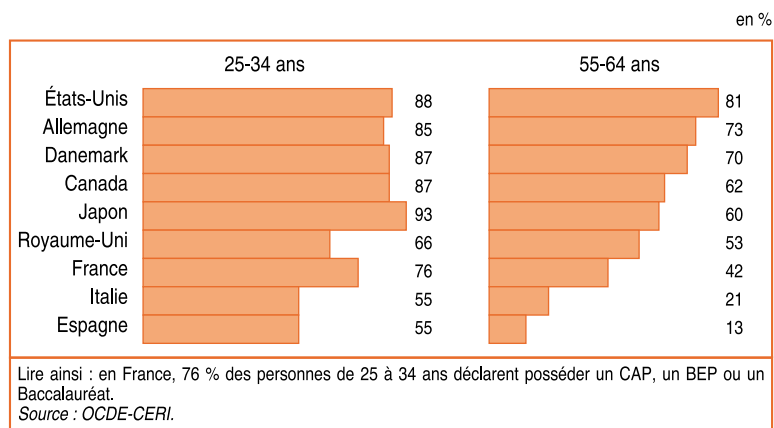
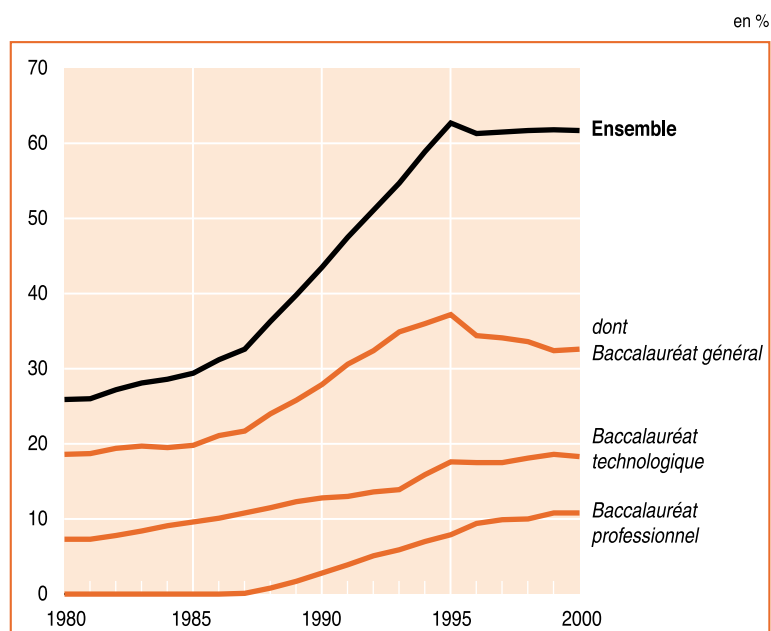


Figure 3 - Proportion d'une classe d'âge titulaire du baccalauréat¹



1. On se reportera à l'encadré 2 pour la définition de cet indicateur.
Champ : France métropolitaine.

Lire ainsi : à la session de juin 1990, 27,9 % d'une classe d'âge ont obtenu le baccalauréat de l'enseignement général, 12,8 % celui de l'enseignement technologique et 2,8 % ont obtenu le baccalauréat professionnel (encadré 2).

Source : DPD, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

projet d'un collège unique, ou du moins commun à tous.

Cette évolution a contribué à l'élévation générale du niveau d'études comme à la réduction des sorties sans qualification, qui intervenaient au début des années quatre-vingt essentiellement en cours de premier cycle. Moins nombreux, les actuels sortants sans qualification (environ 60 000 depuis 1994) sont ceux qui ne trouvent pas à la fin de leur premier cycle une formation à leur goût ou à la hauteur de leurs ambitions ; ils arrêtent leurs études après un passage de courte durée en lycée professionnel ou en centre d'apprentis, parfois après une période d'absentéisme de plus en plus sévère.

L'absence d'inscription dans un établissement scolaire en deçà de 16 ans est marginale et liée à des circonstances très particulières : handicaps physiques lourds et manque d'appétence de la famille pour les institutions proposées, arrivée très récente sur le territoire, délabrement du réseau familial et errance ou délinquance « installée ».

La sortie sans qualification a pu être analysée au moyen des enquêtes sur l'Emploi de l'Insee, en comparant les caractéristiques individuelles des parents et de la fratrie de ces jeunes, à celles de jeunes ayant des caractéristiques sociologiques proches et sortants de niveau CAP-BEP (niveau V). L'absence d'emploi des parents et

leurs bas salaires apparaissent ainsi, toutes choses égales par ailleurs, comme un trait caractéristique des jeunes démunis de toute qualification. Ceux-ci ont souvent connu depuis leur enfance le même quartier paupérisé. Bien que la « grande difficulté scolaire » renvoie à des dysfonctionnements du système éducatif, elle tient aussi au maintien sinon au renforcement de « poches de pauvreté ». Les résultats du recensement de population de 1999 montrent que le chômage s'est plus nettement aggravé dans les zones urbaines sensibles au cours de la dernière décennie.

Évolution de l'accès en second cycle : deux phases successives

L'accès et l'orientation en seconds cycles ont connu deux phases différentes sur la période 1985-2001.

De 1985 à 1990, les collégiens sont nombreux (dernières générations importantes nées durant les « trente glorieuses ») et choisissent plus souvent de poursuivre des études générales. L'afflux d'élèves dans les lycées d'enseignement général et technologique est considérable. En quelques années, la part d'une classe d'âge admise en classe de

Figure 4 - Constats et prévisions du plan Monory¹

	en %		
	Situation en 1986	Constat 2000	Prévisions 2000
Accès au niveau du baccalauréat ²	36	70	74
Proportions de bacheliers ³	31	62	58
Répartition de 100 bacheliers	100	100	100
<i>baccalauréat général</i>	67	52,5	52
<i>baccalauréat technologique</i>	33	29,5	31
<i>baccalauréat professionnel</i>	0	18	17

1. Voir encadré 1.
 2. Il s'agit de la proportion d'une classe d'âge atteignant le « niveau du baccalauréat », soit une terminale du second cycle de l'enseignement secondaire (on se reportera à l'encadré 2).
 3. Il s'agit de la proportion d'une classe d'âge titulaire du baccalauréat (on se reportera à l'encadré 2).
 Source : DPD, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

Figure 5 - Davantage de jeunes parviennent en classe de troisième¹

	en %					
	1984-1985	1990-1991	1994-1995	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Toutes troisièmes	70	93	94	96	97	97
dont : <i>générales</i>	65	80	79	84	85	85
dont : <i>spécialisées</i>	5	13	15	12	12	12

1. Proportion de jeunes qui atteignent le terme d'un premier cycle, c'est-à-dire une classe de troisième, qu'elle soit générale, d'insertion, technologique, ou relevant de l'enseignement adapté (SEGPA)
 Sources : estimations DPD, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche à partir des enquêtes sur les effectifs d'élèves (DPD) et les estimations de population (Insee).

2 Éducation, formation

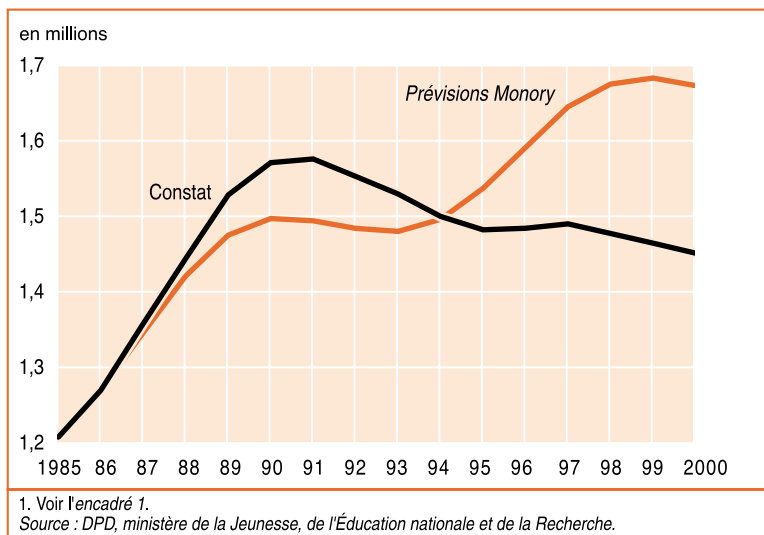
seconde générale et technologique passe de 40 % à 57 % et les effectifs de lycéens progressent de quelque 370 000, soit de 30 %.

Durant les années quatre-vingt-dix, et tout particulièrement depuis

1993/1994, ces mouvements ont connu un net ralentissement. Celui-ci est dû à partir de 1990-1991 au repli démographique (la génération 1975 entre alors au lycée), puis au tassement des progrès de la scolarisation, accompagné d'un rééquilibrage entre les trois voies

de formation au profit des filières professionnelles. Une des conséquences de cette inversion de tendance est la baisse des effectifs des lycées généraux et technologiques : ils perdent 120 000 élèves de 1991 à 2001. Ainsi, après une progression plus rapide que prévue jusqu'en 1994, les effectifs de lycéens ont été par la suite inférieurs aux prévisions de 1987 (figure 6).

Figure 6 - Nombre d'élèves scolarisés dans les lycées d'enseignement général et technologique : constats et Prévisions du "plan Monory"¹



Après 1992, moins de collégiens s'engagent dans un second cycle général ou technologique

Le mouvement d'afflux des élèves en second cycle général et technologique connaît un renversement de tendance particulièrement manifeste aux rentrées 1993 et 1994. En fin de troisième générale, les taux de passage en classe de seconde baissent de cinq points entre 1992 et 1997. Ce recul profite au second cycle professionnel dans sa globalité mais peu aux

Encadré 3

Impact de la démographie et de la durée des études sur les effectifs de l'enseignement secondaire

À la fin des années quatre-vingt, les fortes pertes démographiques ont été compensées par la hausse de la scolarisation

De 1988-1989 à 1993-1994, les études s'allongent de plus de 0,2 année par an, avec des progressions des taux de scolarisation de plus de trois points par an, entre 18 et 22 ans. Ce mouvement s'amorce sur les fortes générations de la fin des années soixante. Toutefois c'est pendant cette même période que les générations de faible taille nées de 1975 à 1977 entrent au collège. Ainsi, d'une part, la hausse de la scolarisation entraîne une augmentation des effectifs du secondaire

de plus de 110 000 élèves par an de 1987-1988 à 1990-1991. D'autre part, l'arrivée des générations creuses provoque alors des baisses d'au moins 100 000 élèves par an.

Depuis 1997, la durée des études baisse et ne compense plus les pertes démographiques

La durée moyenne des études a cessé de progresser dans le secondaire après 1994, puis, par « propagation de générations moins scolarisées » sur l'ensemble du système éducatif depuis 1997.

La génération qui a étudié le plus longtemps est la génération 1977.

Cette génération a été marquée par le baccalauréat exceptionnel de 1995. Les plus forts taux de scolarisation ont été enregistrés à son passage lorsqu'elle avait 18 ans (85 % en 1995-1996), 19 ans (72 % en 1996-1997), puis 22 ans (35 % en 1999-2000) et enfin dernièrement 23 ans (26 % des jeunes de cette génération sont étudiants en 2000-2001).

Les taux de scolarisation ont donc diminué après le passage de cette génération d'abord à 18 ans, puis 19, 20, 21 et 22 ans, alors qu'ils progressent encore parmi les plus âgés.

lycées professionnels de l'Éducation nationale (figure 7) : davantage de collégiens s'orientent alors vers des seconds cycles sous statut d'apprenti ou en lycée agricole. Au total, le second cycle général et technologique a perdu entre 1994-1995 et 1998-1999 près de 2 % des jeunes de 16 et 17 ans et plus de 4 % de ceux âgés de 18, 19 et 20 ans, tandis que le second cycle professionnel a gagné 5 % des 16 ans et 2 % des jeunes de 17 ans.

Les trois dernières rentrées nuancent un peu, et de manière contradictoire, ce renversement de tendance. Un retour vers les études générales, amorcé depuis 1999-2000, est infirmé en 2001-2002. La part des élèves entrant en seconde générale et technologique en fin de premier cycle (toutes troisièmes confondues) fluctue fortement : après un minimum de 57,1 %, elle connaît une légère reprise en 1999-2000 (+ 0,9 point), plus vigoureuse en 2000-2001 (+ 1,4 point), avant un nouveau repli à la rentrée 2001-2002 (- 0,8 point). *A contrario*, la part des élèves orientés en CAP ou en BEP a dépassé 42 % en 1998-1999, pour descendre à 40 % en 2000-2001, avant de reprendre tout récemment dans les lycées professionnels (+ 0,6 point).

Cet attrait relatif des filières professionnelles pourrait s'expliquer par une plus grande promotion de l'apprentissage d'abord, et tout récemment des lycées professionnels, mais aussi par la conjoncture économique. Les intentions d'« investissement éducatif » des ménages semblent en effet assez parallèles à leur consommation d'ensemble : dans un contexte économique difficile, des parents d'adolescents peuvent avoir douté de leur capacité à accompagner des études générales, de fait plus

longues (huit années dans le secondaire et le supérieur pour des jeunes commençant un second cycle général et technologique, contre quatre, essentiellement dans le secondaire, pour ceux commençant un second cycle professionnel en fin de troisième).

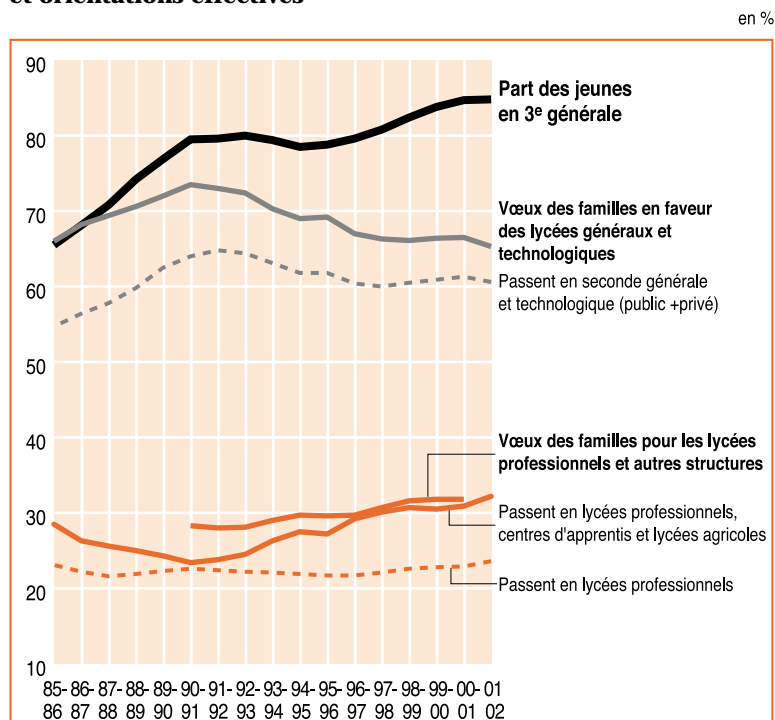
Baisse de la durée des études et du taux de scolarisation dans le supérieur

Les changements d'orientation observés en fin de collège en

faveur du second cycle professionnel et au détriment du cycle général et technologique sont-ils directement ou entièrement responsables des deux phénomènes actuels majeurs : l'inflexion à la baisse de la durée des études et le tassement des flux d'entrée dans le supérieur ?

La tendance historique à l'allongement de la durée des études a bien cessé, et en premier lieu dans l'enseignement secondaire. Cela ne tient pourtant pas, à ce niveau, aux modifications d'orientation en fin de collège car les durées d'études dans le second cycle professionnel (avec

Figure 7 - Vœux des familles en fin de troisième générale et orientations effectives



Champ : France métropolitaine.

Lire ainsi : 65,3 % des élèves de troisième générale de l'enseignement public ont demandé une poursuite d'études en lycée général ou technologique pour la rentrée 2001-2002 ; 60,6 % sont passés effectivement en seconde à la rentrée 2001-2002 (établissements publics et privés). Pour information, les élèves de troisième générale représentent, en 2000-2001, 84,7 % des effectifs de la classe d'âge correspondante (contre 65,5 % en 1985-1986).

Sources : ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, enquêtes sur les vœux des familles et les décisions des conseils d'orientation (collèges publics) et enquêtes sur les effectifs d'élèves (public et privé, tous ministères).

2 Éducation, formation

ses successions de CAP/BEP, puis de baccalauréat ou brevet professionnels préparés chacun en deux ans) et dans le second cycle général et technologique (en théorie trois ans) sont très proches. La baisse de la durée des études secondaires tient en fait à celle des redoublements. Les jeunes n'abandonnent pas davantage en cours de leur niveau de sortie en atteste - mais ils redoublent moins et leurs parcours sont plus rapides. Les redoublants sont 20 000 de moins, dans chacun des deux cycles en 2000-2001 qu'en 1996-1997. Les jeunes tendent aussi moins souvent à poursuivre leurs études lorsqu'ils possèdent un diplôme professionnel, en

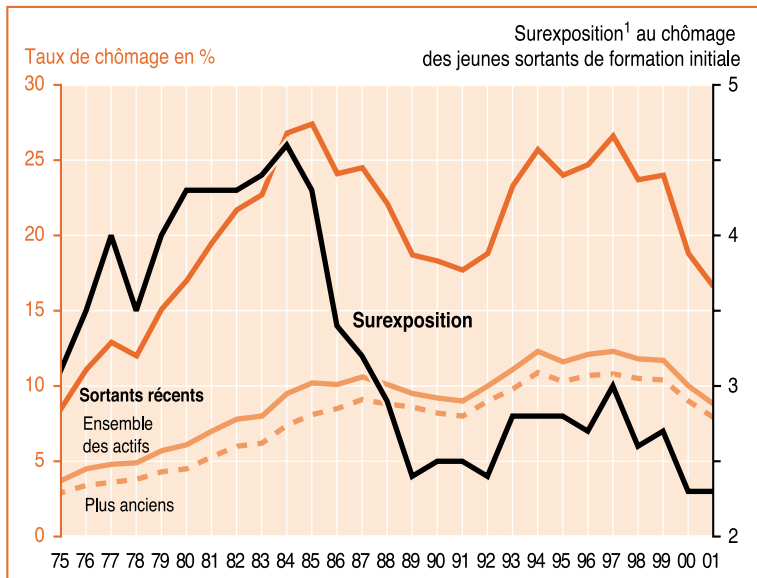
particulier en 2000 : le taux d'accès des élèves de CAP / BEP au baccalauréat et brevet professionnel a alors baissé de un point et le taux d'abandon de première professionnelle a augmenté de 1,5 point, comme vraisemblablement celui de première technologique (accessible après le BEP).

Les changements intervenus à l'issue du collège ont surtout une incidence sur le supérieur.

Dans un premier temps, la hausse de la fréquence d'obtention du baccalauréat a compensé l'impact de la baisse démographique (perceptible sur les bacheliers dès 1992), comme cela

avait été le cas dans le secondaire (*encadré 3*). La compensation prend fin après 1995. Les dernières promotions comptent moins de bacheliers généraux que leurs aînées, aussi bien en proportion d'une classe d'âge (moins d'un tiers en 2000 contre un maximum de 37 % en 1995 - *figure 3*) qu'en nombre absolu (- 6 % entre 1995 et 2000). Or, 83 % des bacheliers généraux poursuivent leurs études dix ans après leur entrée en sixième, essentiellement dans le supérieur, pour seulement 44 % des bacheliers technologiques et 12 % des bacheliers professionnels. Les taux de scolarisation dans le supérieur des générations récentes sont ainsi en légère baisse (*encadré 3*), la durée d'études y demeurant cependant stable, grâce à la persistance d'une hausse de la scolarisation parmi les plus âgés.

Figure 8 - Taux de chômage comparés des jeunes sortants de formation initiale et de leurs aînés



1. Surexposition au chômage des jeunes sortants de formation initiale : cet indicateur mesure la discrimination que subissent les jeunes sortants de formation initiale par rapport à leurs aînés. C'est le rapport entre, au numérateur, la probabilité que les sortants récents soient chômeurs et que leurs aînés ne le soient pas, et, au dénominateur, la probabilité que les plus anciens soient chômeurs et que les plus jeunes ne le soient pas (rapport de probabilité logistique ou "odd-ratio"). En absence de discrimination, leur surexposition au chômage est égal à 1.

Lire ainsi : le taux de chômage (au sens du BIT) des jeunes sortis de formation initiale depuis moins de 5 ans s'élevait à 16,6 % en mars 2001, contre 7,9 % pour les plus anciens et 8,8 % pour l'ensemble de la population active (échelle de gauche). Cela représentait une surexposition au chômage des jeunes sortants de formation initiale égale à 2,3 (échelle de droite).

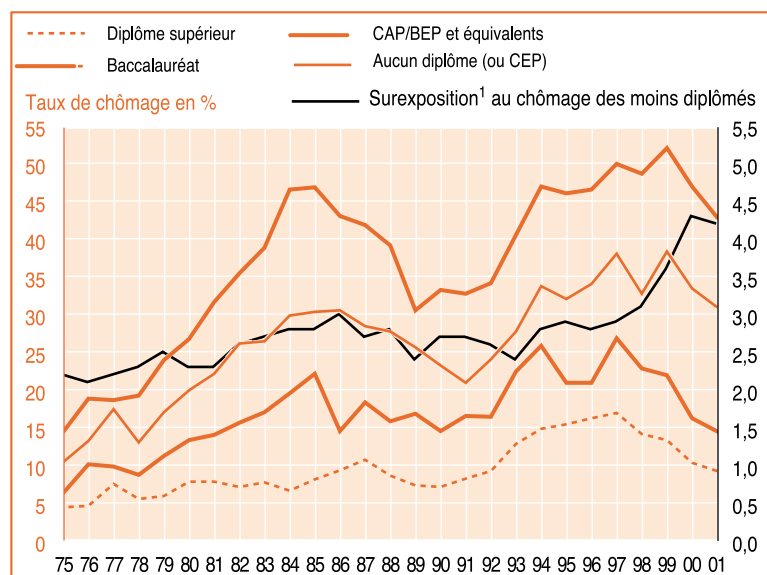
Source : Insee, enquêtes Emploi (1975-2001).

À partir de 1998, davantage de sortants de formation initiale avec la légère baisse la durée des études

Les flux de sortants du système éducatif ont diminué entre 1987 et 1992. Cela tient à l'allongement rapide des études : ces générations nombreuses ont espacé leur départ de l'appareil de formation, chacune d'entre elles terminant ses études plus âgée que la précédente.

Les parcours se sont ensuite progressivement stabilisés, dans le secondaire en raison du recul des redoublements, puis, de génération en génération, dans le supérieur. Depuis 1997 et surtout 1998, les jeunes étudient donc un peu moins longtemps que leurs prédécesseurs. Certes, ce mouvement de baisse est

Figure 9 - Les jeunes sortants de formation initiale d'autant moins exposés au chômage qu'ils sont diplômés



1. Surexposition au chômage des moins diplômés : on se reportera à la note de lecture de la figure 8. Lire ainsi : en mars 2001, le taux de chômage des jeunes qui ont achevé leur formation initiale depuis moins de cinq ans et qui sont diplômés de l'enseignement supérieur est de 9 %, contre 14 % pour les titulaires d'un baccalauréat, 19 % pour les diplômés des CAP et BEP et 43 % pour ceux qui ne possèdent aucun diplôme. Les moins diplômés, dont on calcule la surexposition au chômage, sont les jeunes n'ayant aucun diplôme ou uniquement un brevet.
Source : Insee, enquêtes Emploi (1975-2001).

sans commune mesure avec la hausse qui l'a précédé. Il n'en reste pas moins que le flux annuel de sortants est maintenant sensiblement égal à l'effectif des jeunes des classes d'âges concernées.

Amélioration de la position des jeunes sur le marché du travail

Dans leur ensemble, les jeunes sortis de formation initiale depuis moins de cinq ans sont sensiblement mieux placés par rapport à l'ensemble des adultes aujourd'hui qu'en 1985. Leur « surexposition au chômage » est aujourd'hui presque deux fois moindre. En 2001, un jeune sorti de formation initiale depuis moins de cinq ans a une probabilité 2,5 fois plus élevée d'être au chômage que les autres actifs contre 4,5 fois plus en 1985 (figure 8).

Pour en savoir plus

Epiphane D., Giret J.-F., Hallier P., Lopez A., Sigot J.-C. et le DEVA, « GÉNÉRATION 1998 - À qui a profité l'embellie économique ? », *Bref* n° 181, Céreq, décembre 2001.

Le Toqueux J.-L., Moreau J., « Les zones urbaines sensibles - Forte progression du chômage entre 1990 et 1999 », *Insee première*, n° 835, mars 2002.

Minni C., Poulet P., « L'évolution récente de la scolarité et de l'insertion professionnelle des jeunes (1998-2000) », *Notes d'information*, n° 28 et 29, ministère de l'Éducation nationale, direction de la programmation et du développement, juin 2001.

Minni C., Poulet P., « L'évolution récente de la scolarité et de l'insertion

professionnelle des jeunes (1996-1998) », *Notes d'information*, n° 7 et 8, ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, direction de la programmation et du développement, avril 1999.

Nauxe-Fichet E., Tomasini M., « Diplômes et insertion sur le marché du travail », *Économie et Statistiques*, Insee, à paraître.

« Le système éducatif : évolutions et perspectives à l'an 2000 », *Éducation et Formations*, ministère de l'Éducation nationale, direction de l'évaluation et de la prospective, numéro spécial, avril-juin 1988.

« Les sortants du système scolaire sans qualification », *Éducation et*

Formations, ministère de l'Éducation nationale, direction de la programmation et du développement, n° 57, juillet-septembre 2000.

« Parcours et territoires », *Éducation et Formations*, ministère de l'Éducation nationale, direction de la programmation et du développement, n° 62, avril-juin 2002.

OCDE-CERI, *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, 2001.

Ministère de l'Éducation nationale, *L'État de l'école*, n° 11, octobre 2001.

Ministère de l'Éducation nationale, *Repères et références statistiques*, édition 2001.

2 *Éducation, formation*

En outre, l'obtention d'un emploi dépend plus que jamais du niveau du diplôme et la surexposition au chômage des moins diplômés a nettement augmenté depuis 1998 (*figure 9*).

Sur les dix dernières années, les meilleures performances en terme d'accès à l'emploi des jeunes diplômés ont été enregistrées en 2001. La disparition du service national (et des dispenses en

cas d'emploi) y a d'ailleurs contribué.

En 2001, 85 % des diplômés du supérieur sortis de formation initiale depuis moins de cinq ans comme 74 % des diplômés des seconds cycles secondaires ont obtenu un emploi, contre 80 % et 67 % d'entre eux dix ans plus tôt. À l'opposé, seule la moitié de ceux qui avaient fini la préparation d'un CAP ou d'un BEP voire d'un baccalauréat sans obtenir

leur diplôme (niveaux V et IV) a eu un emploi (1 point de mieux qu'en 1991) et un sortant « sans qualification » (niveaux VI et Vbis) sur trois.

Ainsi le chômage ou bien, à l'inverse, la rapidité d'obtention d'un emploi, et de façon plus générale sa qualification et sa rémunération, dépendent peut-être actuellement plus que jamais des niveaux de diplôme et de formation. ■